



## FRAIS DE SCOLARITÉ 2020 - 2021

Niveau	Frais d'éducation séculière Non déductible des impôts	Éducation religieuse Déductible d'impôts fédérale	Remise des diplômes	Cotisation Conseil étudiant	Total
Maternelle	3 700 \$	7 100 \$			10 800 \$
1 <sup>re</sup> à 5 <sup>e</sup> année	3 700 \$	8 640 \$			12 340 \$
6 <sup>e</sup> année	3 700 \$	8 640 \$	375 \$		12 715 \$
Secondaire I-III	4 200 \$	9 600 \$		100 \$	13 900 \$
Secondaire IV	4 200 \$	9 875 \$		100 \$	14 175 \$
Secondaire V	4 200 \$	9 875 \$	375 \$	100 \$	14 550 \$

### Incluant :

- Un repas chaud et des collations tous les jours aux enfants de la maternelle
- Un petit déjeuner quotidien aux élèves du secondaire

### Frais supplémentaires :

Les frais pour le fond du bâtiment sont de 3 600 \$ par famille (payable en trois versements annuels de 1 200 \$).

Les frais annuels de l'association de parents sont de 80 \$ par famille.

Les frais d'inscription pour les nouveaux élèves en maternelle, 1<sup>re</sup> année et secondaire I sont de 50 \$.

Des frais de 250 \$ par année pour la collecte de fonds seront exigés de chaque famille.

### Accessibilité financière

**CAPS** – L'Académie Hébraïque est fière de participer au programme CAPS du Fonds Générations de la Fédération CJA, qui subventionne et gèle les frais de scolarité en fonction du revenu familial et du nombre d'enfants inscrits dans une école juive admissible. Les élèves de maternelle et de premier secondaire admissibles peuvent obtenir une réduction supplémentaire de 1 000 \$. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web <http://www.fondsgenerations.ca>.

**AIDE POUR FRAIS DE SCOLARITÉ** – L'Académie Hébraïque offre un programme d'aide financière discret pour les frais de scolarité pour les familles à faible revenu. Pour plus d'informations concernant le programme et l'admissibilité, veuillez contacter Linda Lehrer, directrice exécutive à l'adresse [director@ha-mtl.org](mailto:director@ha-mtl.org) ou au (514) 489-5321 poste 239.

*Veuillez noter que les familles peuvent faire une demande pour les deux programmes, mais ne pourront bénéficier que d'un programme.*